

## Face à Marcourt, les étudiants manifestent

Face au détricotage de leurs droits par le ministre Marcourt, les étudiants néo-louvanistes manifestent ce lundi. Un rassemblement est organisé à 13h place des Doyens, pour s'opposer aux mesures annoncées par le ministre de l'enseignement supérieur, et notamment sa volonté de dégeler le minerval. Les étudiants poursuivront leurs actions pour préserver et approfondir l'accessibilité pour tous des études supérieures.

Une année d'études complète coûte entre 6000 et 12 000 euros par an à un étudiant kotteur. Cette barrière est encore aujourd'hui un obstacle important empêchant de nombreuses personnes d'accéder aux études. En 2010, suite à trois années de mobilisations de la communauté étudiante, le décret dit "Wendy", du nom de cette étudiante imaginaire qui a du mal à payer ses études, était voté. Il rendait l'enseignement supérieur plus accessible et donnait aux étudiants de nouveaux droits : gel du minerval, minerval et supports de cours gratuits pour les boursiers, mise en ligne des supports de cours...

Quatre ans après, la situation n'a pas toujours évolué positivement, et ces mesures sont mises à mal. **Le ministre Marcourt a en effet annoncé récemment vouloir dégeler et réaugmenter le minerval.** Ce projet de dégel du minerval suscite de nombreuses craintes dans la communauté étudiante. Martin, étudiant en deuxième master en sciences de la population et du développement : *"le minerval dégelé, c'est la hausse permanente du coût des études ! La tentation sera grande pour nos responsables politiques de chercher à refinancer l'enseignement en réaugmentant le minerval. C'est ce qu'on voit aujourd'hui en Flandre, où le minerval, qui n'était pas gelé, va augmenter de 550 à plus de 1100 euros par an, mettant en jeu l'avenir de nombreux étudiants. On ne peut l'accepter."*

L'absence de financement des mesures prévues par le décret l'a fait mal appliquer par les établissements d'enseignement supérieur. À l'UCL, **au lieu d'une gratuité des supports de cours, les étudiants boursiers ne reçoivent que 40 € de remboursement par quadrimestre.** Merlin, étudiant en troisième BAC en droit : *"dans ma faculté, 40 €, c'est le montant nécessaire pour payer la moitié d'un code juridique. Or chaque quadrimestre, c'est entre 400 et 500 € que nous devons dépenser pour financer nos supports de cours. Cette mesure insuffisante met à mal l'accessibilité du savoir pour tous, et les disparités de prix des supports de cours entre les facultés discriminent certains étudiants. Il nous faudrait un prix plafond pour les supports de cours"*.

Face au détricotage de nos droits par le Ministre, les étudiants se rassembleront ce lundi à 13h, place des Doyens pour lui envoyer un message fort. Les étudiants resteront attentifs aux projets de Jean-Claude Marcourt concernant l'enseignement supérieur, et poursuivront leur combat pour des études accessibles à tous.

### Contact

Olivier Malay, **responsable communautaire**

0494/14.08.08 | omalay@aglouvain.be

Merlin Gevers, **coprésident**

0491/07.47.37 | mgevers@aglouvain.be